# Acte d’engagement n° 05-2025

**OPERATION**

Réalisation de la suite de la série de podcasts du Parc national de la Vanoise : Le Souffle des cimes »

**Maîtrise de l'ouvrage**

Parc National de la Vanoise

**Destinataire de l'ouvrage :**

Le Parc national de la Vanoise

Établissement public national à caractère administratif

135 rue du docteur Julliand – 73000 Chambéry

Pouvoir adjudicateur : représenté par le Directeur, Monsieur Xavier EUDES

**PASSATION DU MARCHE**

Marché de services (prestations intellectuelles) passé selon la procédure adaptée (Code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1).

Personne habilitée à donner les renseignements *:* Florian MAURER –

(Tél : 04.79.62.89.64 – Courriel : florian.maurer@vanoise-parcnational.fr)

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de mars 2025

**Comptable assignataire des paiements**

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l’agent comptable de l’Office Français de la Biodiversité,

Site de Vincennes

5 Square Felix Nadar

91000 VINCENNES.

**Fondée de pouvoir :**

Office Français de la Biodiversité

Groupement comptable des établissement rattachés

Immeuble Tabella

125 Impasse Adam Smith

34470 PEROLS

**Le titulaire :**

M. ........................................................................................agissant au nom et pour le compte de : *(intitulé complet de la société, raison sociale et forme juridique* *ET préciser la qualité* de Mandataire *en cas de groupement)*

..............………………………………………………………………………………….……….

Domicilié à :

...........................................................................................................................................

Ayant son siège social :

............................................................................................................................................

Immatriculé à l'INSEE :

- *numéro d'identité d'établissement SIRET* :

................................................................................................................................

- *numéro d'enregistrement au registre du commerce et des sociétés* :

.................................................................................................................................

est invité par le Parc national de la Vanoise, maître d'ouvrage à exécuter les prestations -objet du présent marché- dans les conditions définies ci-après.

# NATURE DES PRESTATIONS

La prestation comprend la réalisation d’une série de podcasts d’une durée de 12 à 20 minutes chacun. Les épisodes doivent être livrés montés, prêts à être diffusés. Ils sont accompagnés d’un petit ensemble d’une dizaine de photographies réalisées (avec un appareil photo numérique) le jour de l’enregistrement afin d’enrichir la communication lors de la diffusion de chacun des épisodes.

À titre indicatif, le Parc envisage 4 épisodes par an (1 par saison), soit 14 pour la durée du présent marché.

# PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché, particulières et générales, sont listées dans le cahier des charges de l’opération.

# DUREE DU MARCHE - DELAIS D'EXECUTION ET PENALITES

a) Durée du marché

Le présent marché est conclu avec le prestataire retenu pour une durée d’un an, à compter de la notification du marché, reconductible tacitement 3 fois pour une période d’un an (soit une durée totale maximale 4 années, dans les mêmes conditions techniques et administratives. Les prix pourront être révisés à chaque reconduction.

Le marché peut cependant être dénoncé, par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis minimum de trois mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La non-reconduction du marché ne donne lieu à aucun versement d'indemnité, de quelque nature que ce soit, par le prestataire ou le Parc national de la Vanoise.

b) Délais d'exécution

La réalisation d'un podcast doit être effectuée et livrée au Parc national de la Vanoise dans un délai estimatif de 2 mois maximum à compter de la passation du bon de commande transmis par courriel avec accusé de réception.

En cas de commande simultanée de plusieurs podcasts, les parties s’entendront pour établir un ordre de priorité et échelonner les livraisons.

c) Pénalités

Les pénalités pour retard commencent à courir, sans qu’il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure, le lendemain du jour où le délai contractuel d’exécution des prestations (date de livraison prévue sur le bon de commande) est expiré, sous réserve des stipulations de l’article 13.3 du CCAG-PI.

Par dérogation à l’article 14.1.1 du CCAG-PI, les pénalités pour retard sont fixées de manière forfaitaire : Elles seront de de 45 € par jour calendaire de retard.

# NATURE DU PRIX

Les prix sont fermes pour la première année.

Ils pourront être révisés en cas de reconduction à la date anniversaire de notification du marché, suivant la formule suivante : **P = Po x S/So**

*dans laquelle :*

*P= prix révisé*

*Po= prix à la date de notification du marché ou à la date de la précédente révision*

*S = Indice des prix de production des services français aux entreprises françaises (BtoB) A17JZ – Information et communication – Prix de base – Base 2021 – Identifiant 010766356 publié sur le site de l’INSEE à la date de révision*

*So = Indice des prix de production des services français aux entreprises françaises (BtoB) A17JZ – Information et communication – Prix de base – Base 2021 – Identifiant 010766356 publié sur le site de l’INSEE à la date de notification du marché ou à la date de la précédente révision.*

*(Pour mémoire - Valeur de l’indice pour T4--2024 : 105.7(p) publiée le 27/02/2025)*

# MONTANT DU MARCHE

Le présent marché est un accord cadre à bons de commande avec un montant maximum de 38 500,00 € HT, soit 46 200,00 € TTC (quarante six mille deux centpour la durée totale du marché (cf. articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la Commande Publique).

# MODALITES DE REGLEMENT

6.1 - Les factures sont établies sur la base du bordereau des prix remis à l’offre.

6.2 - Les prestations sont constatées et réglées selon leur état d’avancement. Elles peuvent donner droit au versement d’acomptes en application des articles R2191-20 à 22 du Code de la Commande Publique.

6.3 - Le paiement sera effectué par virement administratif à 30 jours maximum à compter de la date de réception de la facture par le maître d'ouvrage au crédit du compte précisé au paragraphe 7 – Paiements.

Le paiement est réputé effectué à la date de validation du mandat par le comptable public.

En cas de dépassement du délai de paiement ci-dessus fixé, les dispositions des articles L2192-12 à 14 et R2192-31 à 36 du Code de la Commande Publique s'appliquent (intérêts moratoires et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement).

# PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après ([[1]](#footnote-2)) :

|  |
| --- |
| Compte ouvert au nom de : ……………………………………………..………..  Domiciliation : ………………………………………………………………………  IBAN : ……………………………………………………………….………………  BIC : ……………………………………… |

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée à l’entreprise dans un délai de 160jours à compter de la date de remise des offres.

# ENGAGEMENTS DU TITULAIRE

Je certifie sur l'honneur :

1. Être habilité à représenter et à engager la société ci-dessus désignée ;
2. Ne pas être en redressement judiciaire, ou, dans le cas contraire, fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
3. Ne pas faire l’objet d'une interdiction de concourir ;
4. Que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R.3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5 du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers ;
5. Ne pas avoir fait l’objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
6. Satisfaire aux obligations sociales et fiscales.

En cas d’inexactitude des renseignements prévus aux 2/, 3/ et 5/ ci-dessus ou si le candidat ne produit pas par la suite les pièces mentionnées aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail et les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu’il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, le marché pourra être résilié aux frais et risques du déclarant par décision du pouvoir adjudicateur.

Ce marché pourra être suivi après résiliation d’un autre marché. Les excédents de dépenses éventuels seront prélevés sur les sommes pouvant être dues au déclarant, sans préjudice des droits à exercer contre lui en cas d’insuffisance.

Fait en un seul original, à le

La société ([[2]](#footnote-3))

Nom et Prénom

# ACCEPTATION DE L’OFFRE (partie à compléter par le Maître d'Ouvrage)

Le présent marché est un accord cadre à bons de commande avec un montant maximum de 33 333,00 € HT, soit 40 000,00 € TTC (quarante mille euros) pour la durée totale du marché (sur la base du bordereau des prix remis à l'offre, **joint au présent acte d'engagement).**

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A Lyon, le A Chambéry, le

Le contrôleur budgétaire régional, le pouvoir adjudicateur,

Xavier EUDES, Directeur

# NOTIFICATION

Reçu notification du marché le

A le

Le titulaire (*Mention manuscrite « Lu et approuvé » suivi du cachet et de la signature du titulaire*)

Nom et Prénom

# NANTISSEMENT

(*Conformément à l’article R2191-46 du Code de la Commande Publique, il est possible d’utiliser soit une copie de l’original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe à l’arrêté du 28 août 2006)*

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1. La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

..................................................................................................................................................

1. La totalité du bon de commande n° ...... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

..................................................................................................................................................

1. La partie des prestations que le titulaire n’envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres* ) :

..................................................................................................................................................

1. La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres* ) :

..................................................................................................................................................

et devant être exécutée par .........................................................................................en qualité

de  membre d’un groupement d’entreprise sous-traitant

### Comptable assignataire des paiements :

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l’agent comptable de l’Office Français de la Biodiversité,

Site de Vincennes

5 Square Felix Nadar

91000 VINCENNES.

**Fondée de pouvoir :**

Office Français de la Biodiversité

Groupement comptable des établissement rattachés

Immeuble Tabella

125 Impasse Adam Smith

34470 PEROLS

A , le

Signature ([[3]](#footnote-4))

# Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance (*A renseigner autant de fois que nécessaire)*

# La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée/portée à *(indiquer l’unité monétaire d’exécution du marché et le montant en lettres)*  :

*..........................................................................................................................................................................................................................................................................................................................*

Montant initial :

- Ramené à :

Ou - Porté à :

A , le

Signature

1. () *Joindre en retour un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).* [↑](#footnote-ref-2)
2. () *Mention manuscrite « Lu et approuvé » suivi du cachet et de la signature du représentant* [↑](#footnote-ref-3)
3. () Date et signature originales [↑](#footnote-ref-4)